



KPMG SA 251 Rue Euclide  
Parc Eureka  
34900 Montpellier



6 place de la Pyramide 92908  
Paris-La-Défense Cedex



Building a better  
working world

Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon cedex 03

# BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2022  
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.  
12 Avenue de la Dame 30132 CAISSARGUES



KPMG SA 251 Rue Euclide  
Parc Eureka  
34900 Montpellier

6 place de la Pyramide 92908  
Paris-La-Défense Cedex

Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon cedex 03

## **BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.**

12 Avenue de la Dame 30132 CAISSARGUES

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 juin 2022

À l'assemblée générale de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "5.3.1. Correction d'erreurs" de l'annexe des comptes consolidés qui expose la correction d'erreurs relative à la comptabilisation du coût d'entrée historique des stocks et des immobilisations de la société Bastide le Confort Médical.

**BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.**  
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés  
30 juin 2022

**Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

**Evaluation des goodwill**

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs goodwill, affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) concernées. La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un montant de 218 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur en réalisant des tests de dépréciation au niveau de chaque UGT.</p> <p>A la clôture, la valeur recouvrable des goodwill a été calculée à partir de multiples usuels de transactions observés sur des entités d'activité et de taille similaires, appliqués à l'agrégat de l'EBITDA ou de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.</p> <p>Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque.</p> <p>Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des UGT, en raison de facteurs internes ou externes, par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.</p> <p>Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre sont décrites dans les paragraphes 4.4, 6.1.3 et 6.1.4 des notes annexes aux états financiers consolidés.</p> <p>La détermination de la valeur recouvrable des goodwill, qui représente un montant particulièrement significatif, repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du multiple d'EBITDA appliqué, du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation utilisé. Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des goodwill et examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.</p> <p>Nous avons également effectué une analyse critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et apprécié notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie établies par la direction générale pour chacune des UGT auxquelles un ou des goodwill ont été affectés ;</li> <li>- la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique et financier aux dates de clôture et d'établissement des comptes consolidés, notamment pour ce qui concerne le multiple d'EBITDA appliqué, le taux d'actualisation et le taux de croissance ;</li> <li>- la cohérence des prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier l'atteinte des objectifs passés ;</li> <li>- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.</li> </ul> <p>Enfin nous avons apprécié si les paragraphes 4.4, 6.1.3 et 6.1.4 des notes aux états financiers consolidés donnaient une information appropriée.</p>

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### ***Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

#### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A. Par l'assemblée générale du 28 novembre 2014 pour le cabinet KPMG SA, du 30 novembre 2017 pour le cabinet DELOITTE & Associés et du 15 décembre 2021 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 30 juin 2022, le cabinet KPMG SA était dans la huitième année de sa mission sans interruption, le cabinet DELOITTE & Associés dans la cinquième année et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la première année.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

**BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.**  
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés  
30 juin 2022

**Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Montpellier, le 28 octobre 2022

KPMG SA



Nicolas Blasquez

Associé

Paris, le 28 octobre 2022

DELOITTE & Associés



Jean-Yves Morisset

Associé

Lyon, le 28 octobre 2022

ERNST & YOUNG Audit



Lionel Denjean

Associé

# Chapitre 3

Etats financiers consolidés et Annexes

## Etats financiers consolidés au 30 juin 2022

### Etat de la situation financière consolidée

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>
<b>Actifs non courants</b>		<b>445 909</b>	<b>404 984</b>
Goodwill	5.1	217 610	184 135
Droits d'utilisation des actifs loués	5.3	81 532	85 785
Autres actifs incorporels	5.2	8 470	7 146
Actifs corporels	5.4	126 166	118 261
Titres mis en équivalence	5.5	24	14
Autres actifs financiers non courants	5.6	8 373	5 907
Actifs d'impôts différés	5.19	3 735	3 735
<b>Actifs courants</b>		<b>186 642</b>	<b>164 128</b>
Stocks et en cours	5.8	48 466	42 887
Clients et comptes rattachés	5.8	68 019	54 274
Autres créances	5.8	40 892	31 167
Autres actifs courants	5.8	3 183	2 061
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	22 133	33 739
Actifs destinés à être cédés	4.7	3 949	0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>632 552</b>	<b>569 111</b>
<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)			
Capital		3 310	3 307
Primes liées au capital		9 466	9 466
Résultats accumulés		71 788	68 536
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	5.10	84 564	81 308
Participations ne donnant pas le contrôle		2 099	3 751
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>5.10</b>	<b>86 663</b>	<b>85 059</b>
<b>Passifs non courants</b>		<b>370 885</b>	<b>336 117</b>
Emprunts obligataires	5.12	49 936	49 577
Emprunts et dettes financières non courants	5.12	247 029	204 041
Obligations locatives non courantes	5.13	66 320	71 697
Provisions non courantes	5.11	3 405	954
Passif d'impôts différés	5.19	2 928	2 086
Autres passifs non courants	5.14	1 266	7 762
<b>Passifs courants</b>		<b>175 004</b>	<b>147 935</b>
Emprunts et concours bancaires courants	5.12	39 209	17 225
Obligations locatives courantes	5.13	16 739	15 075
Provisions courantes	5.11	482	468
Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	63 794	64 986
Autres passifs courants	5.14	53 709	50 182
Passifs destinés à être cédés	4.7	1 072	0
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>632 552</b>	<b>569 111</b>

# Chapitre 3

Etats financiers consolidés et Annexes

## Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
Chiffre d'affaires	5.15	468 300	444 073
Achats consommés		-161 500	-163 810
Charges externes		-74 968	-69 785
Charges de personnel		-132 449	-119 174
Impôts et taxes		-3 584	-3 700
Dotations aux amortissements		-56 049	-50 796
(Dotations) Reprises aux dépréciations d'actifs et aux provisions pour risques et charges		-44	-522
Autres produits opérationnels courants		1 080	1 536
Autres charges opérationnelles courantes		-1 896	-841
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>38 888</b>	<b>36 982</b>
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix		-1 127	0
Autres produits opérationnels non courants	5.16	6 297	1 626
Autres charges opérationnelles non courantes	5.16	-11 514	-10 304
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>32 544</b>	<b>28 304</b>
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	5.5	10	0
<b>Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence</b>		<b>32 554</b>	<b>28 304</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut		-10 204	-8 905
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	5.17	<b>-10 204</b>	<b>-8 905</b>
Autres produits et charges financiers	5.18	-1 334	771
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>21 016</b>	<b>20 169</b>
Impôt sur le résultat	5.19	-5 928	-5 822
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>15 088</b>	<b>14 347</b>
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>		<b>-761</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net</b>		<b>14 326</b>	<b>14 347</b>
Dont:			
- Part des propriétaires de la Société		13 681	13 452
- Part des participations ne donnant pas le contrôle		645	895
<b>Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action</b>			
Non dilué (en euros) (*)	5.21	1,86	1,83
Dilué (en euros) (**)	5.21	1,86	1,83
(*) calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant :		7 350 928	7 348 419
(**) calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant et potentiel :		7 373 437	7 357 428

\*\* En application de la norme IFRS 15, le groupe a reclassé en 2021 - 2022 des charges courantes en moins du chiffre d'affaires. L'impact de ce reclassement est de -0,3 m€ sur le chiffre d'affaires de l'exercice. Ce reclassement n'a aucune incidence sur l'EBITDA, le résultat opérationnel courant et le résultat net du groupe.

\*\*\* Au titre de l'exercice 2021-2022, le résultat net des activités non poursuivies s'élève à -0,8 M€. Ce résultat n'a pas d'impact significatif sur le résultat par action.

# Chapitre 3

Etats financiers consolidés et Annexes

## Etat consolidé du résultat global

En milliers d'euros	Notes	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
Résultat net consolidé de la période		14 326	14 347
Ecart actuariels sur engagements de retraite		-594	0
Impôts		0	0
Eléments du résultat global non recyclables en résultat net		-594	0
Ajustements de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente		0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		2 600	-30
Ecart de conversion		491	0
Impôts		0	0
<b>Autres éléments du résultat global recyclables en résultat net</b>		<b>3 091</b>	<b>-30</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>2 497</b>	<b>-30</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>16 823</b>	<b>14 317</b>
Dont:			
- Part des propriétaires de la Société		16 178	13 422
- Part des participations ne donnant pas le contrôle		645	895

# Chapitre 3

## Etats financiers consolidés et Annexes

### Etat consolidé des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
<b>Résultat net consolidé</b>		14 326	14 347
Dotations nettes aux amortissements et provisions		40 576	35 267
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loué (IFRS 16)		18 843	15 529
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		1 127	-1
Charges et produits calculés aux stocks-options et assimilés		339	383
Autres produits et charges calculés		550	2 879
Plus et moins-values de cession		81	1 060
Profits et pertes de dilution		0	0
Quote-part de résultat liés aux sociétés mises en équivalence		0	0
Dividendes sur entités non consolidés		-284	-74
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>75 558</b>	<b>69 391</b>
Coût de l'endettement financier net		10 370	8 905
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		6 048	5 822
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>91 976</b>	<b>84 119</b>
Impôt versé		-6 258	-8 525
Variation du BFR lié à l'activité		-28 861	-1 232
Autres flux liés aux activités opérationnelles		0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>56 857</b>	<b>74 362</b>
Incidence des variations de périmètre		-54 404	-26 971
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-53 271	-46 512
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		2 641	643
Acquisition d'actifs financiers		0	-416
Cession d'actifs financiers		517	11
Variation des prêts et avances consentis		-219	-209
Dividendes reçus sur titres non consolidés		284	74
Autres flux liés aux opérations d'investissement		0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>-104 452</b>	<b>-73 380</b>
Versement des actionnaires de la société mère lors d'augmentation de capital		14	0
Versement des minoritaires lors d'augmentation de capital		0	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres		-240	-747
Dividendes versés		-2 403	-2 142
Emission d'emprunts		256 274	43 029
Remboursement d'emprunts		-198 792	-14 742
Remboursement des obligations locatives ( IFRS 16)		-15 044	-15 749
Intérêts financiers nets versés		-10 383	-8 306
Autres flux liés aux opérations de financement		0	-2
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>29 426</b>	<b>1 340</b>
Incidence des variations des cours des devises		91	511
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>-18 078</b>	<b>2 833</b>
Trésorerie d'ouverture		33 277	30 444
Trésorerie de clôture		15 200	33 277
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.7	22 133	33 739
Trésorerie passive	6.7	-6 936	-458

\*\*\* L'impact de l'application d'IFRS 5 sur les flux de trésorerie n'est pas de nature significative.

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

#### Etat de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Titres d'auto-contrôle	Résultats accumulés	Total attribuable aux actionnaires de la société-mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Montant au 30 juin 2020</b>	<b>3 307</b>	<b>9 466</b>	<b>-570</b>	<b>63 464</b>	<b>75 667</b>	<b>3 952</b>	<b>79 619</b>
Résultat de la période				13 452	13 452	895	14 347
Autres éléments du résultat global				-30	-30		-30
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 422</b>	<b>13 422</b>	<b>895</b>	<b>14 317</b>
Augmentation de capital	0	0			-1		-1
Dividendes versés				-2 033	-2 033	-109	-2 142
Variations de périmètre				-4 034	-4 034	-631	-4 666
Variation autocontrôle			-745		-745		-745
Variation paiement fondés sur les actions				383	383		383
Ecart de conversion				-476	-476	34	-442
Autres variations				-875	-875	-390	-1 265
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	-745	-7 035	-7 780	-1 096	-8 876
<b>Montant au 30 juin 2021</b>	<b>3 307</b>	<b>9 466</b>	<b>-1 315</b>	<b>69 850</b>	<b>81 308</b>	<b>3 751</b>	<b>85 059</b>
Résultat de la période				13 681	13 681	645	14 326
Autres éléments du résultat global				2 498	2 498	-1	2 497
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 179</b>	<b>16 179</b>	<b>644</b>	<b>16 823</b>
Augmentation de capital	3				3		3
Dividendes versés				-2 238	-2 238	-165	-2 403
Variations de périmètre				-5 671	-5 671	-2 138	-7 809
Variation autocontrôle			-240		-240		-240
Variation paiement fondés sur les actions				339	339		339
Autres variations				-5 117	-5 117	8	-5 109
Total des transactions avec les actionnaires	3	0	-240	-12 687	-12 924	-2 296	-15 219
<b>Montant au 30 juin 2022</b>	<b>3 310</b>	<b>9 466</b>	<b>-1 555</b>	<b>73 343</b>	<b>84 564</b>	<b>2 100</b>	<b>86 664</b>

### Sommaire détaillé des notes annexes

Etat de la situation financière consolidée .....	1
Compte de résultat consolidé .....	2
Etat consolidé du résultat global .....	3
Etat consolidé des flux de trésorerie .....	4
Etat de variation des capitaux propres.....	5
Présentation de l'entreprise .....	9
1. Base de préparation des états financiers consolidés .....	9
2. Nouvelles normes et interprétations .....	10
2.1. Nouvelles normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 .....	10
2.2. Autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 .....	10
3. Utilisation d'estimations et hypothèses.....	11
4. Principes et Méthodes comptables.....	12
4.1 Méthodes de consolidation.....	12
4.1.1 Entités contrôlées.....	12
4.1.2 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.....	13
4.1.3 Participations dans des activités conjointes.....	13
4.2 Conversion des états financiers des sociétés dont la devise fonctionnelle est autre que l'Euro.....	13
4.2.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères.....	13
4.2.2 Conversion des transactions en monnaies étrangères.....	14
4.3 Actifs immobilisés.....	14
4.3.1 Goodwill et regroupement d'entreprise .....	14
4.3.2 Autres actifs incorporels.....	15
4.3.3 Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16).....	15
4.3.4 Actifs corporels.....	16
4.4 Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers.....	16
4.5 Instruments financiers actifs .....	17
4.5.1 Actifs financiers évalués au coût amorti .....	17
4.5.2 Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat .....	18
4.5.3 Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres recyclables.....	18
4.5.4 Dépréciation des actifs financiers .....	18
4.6 Stocks .....	18
4.7 Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies.....	19
4.8 Capitaux propres .....	19
4.8.1 Actions d'autocontrôle .....	19
4.8.2 Paiements en actions et assimilés.....	19
4.9 Provisions .....	20

4.10	Passifs financiers .....	20
4.11	Justes valeurs des actifs et passifs financiers .....	20
4.12	Régimes de retraite et autres engagements sociaux postérieurs à l'emploi .....	21
4.13	Produit des activités ordinaires .....	21
4.14	Autres éléments du résultat opérationnel .....	21
4.15	Éléments financiers au compte de résultat consolidé.....	22
4.16	Impôt sur les résultats .....	22
5.	Evènements significatifs de l'exercice .....	23
5.1.	Acquisitions avec entrée de périmètre de consolidation .....	23
5.1.1.	Distrimed .....	23
5.1.2.	Home Respi .....	23
5.1.3.	SAAD Perfusion.....	23
5.1.4.	Atoutsoin .....	23
5.1.5.	Care Service .....	23
5.1.6.	Maxicare .....	23
5.1.7.	Medpro.....	24
5.2.	Acquisitions sans changement de périmètre de consolidation .....	24
5.3.	Autres faits marquants de l'exercice .....	24
5.3.1.	Correction d'erreurs .....	24
5.3.2.	Convention d'animation.....	24
5.4.	Autres faits marquants de l'exercice .....	24
5.5.	Impact de la pandémie Covid-19 sur l'arrêté des comptes .....	25
1.	Analyse des comptes.....	26
6.1	Goodwill .....	26
6.1.1	Évolution.....	26
6.1.2	Effet des variations de périmètre.....	28
6.1.3	Tests de dépréciation .....	28
6.1.4	Analyse de la sensibilité .....	28
6.2	Actifs incorporels.....	29
6.3	Actifs corporels.....	30
6.4	Participation dans des entreprises associées .....	30
6.5	Autres actifs financiers .....	30
6.5.1	Autres actifs financiers non courants.....	31
6.5.2	Autres actifs financiers courants .....	31
6.6	Actifs courants.....	32
6.7	Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive .....	32
6.8	Capitaux propres .....	32
6.8.1	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère .....	32
6.8.2	Participations ne donnant pas le contrôle .....	33

# Chapitre 3

## Etats financiers consolidés et Annexes

6.8.3	Paiements fondés sur les actions .....	33
6.9	Provisions .....	33
6.10	Dettes financières courantes et non courantes .....	34
6.10.1	Composition des dettes financières .....	34
6.10.2	Evolution des dettes financières .....	34
6.10.3	Echéances contractuelles sur l'endettement financier net .....	35
6.10.4	Engagements du Groupe dans le cadre des financements obtenus .....	35
6.10.5	Obligations locatives (IFRS 16) .....	36
6.11	Passifs courants et non courants.....	36
6.12	Besoin en fonds de roulement .....	37
6.13	Produits .....	37
6.13.1	Chiffre d'affaires .....	37
6.14	Autres produits et charges opérationnels .....	38
6.15	Coûts de l'endettement financier net .....	39
6.16	Autres produits et charges financiers.....	39
6.17	Impôts sur le résultat .....	40
6.17.1	Analyse de la charge fiscale .....	40
6.17.2	Analyse des impôts différés .....	41
6.17.3	Preuve d'impôt .....	41
6.18	Information par secteur opérationnel.....	41
6.19	Résultats nets par action .....	41
6.20	Engagements hors bilan et suretés réelles.....	42
6.21	Gestion des risques financiers.....	42
6.22	Actifs et passifs éventuels .....	42
6.22.1	Litiges commerciaux.....	42
6.22.2	Autres litiges.....	43
6.22.3	Evénements postérieurs à la clôture.....	43
6.23	Opérations avec les parties liées .....	44
6.24	Rémunération des mandataires sociaux .....	45
6.25	Effectifs du groupe .....	45
6.26	Liste des sociétés intégrées dans les états financiers consolidés.....	46
6.27	Honoraires des contrôleurs légaux.....	48

### Notes annexes

Les états financiers consolidés du Groupe Bastide Le Confort Médical (ci-après « le groupe »), au 30 juin 2022, ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société Bastide Le Confort Médical qui s'est tenu le 25 octobre 2022. Ces états financiers seront soumis à l'approbation des actionnaires de la même société lors de leur Assemblée Générale, qui se tiendra le 14 décembre 2022.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2022.

#### Présentation de l'entreprise

La société Bastide Le Confort Médical, dont le siège est sis au 12 Avenue de la Dame 30 132 CAISSARGUES en France, est une Société Anonyme de droit français cotée sur le compartiment B du marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0000035370. Elle est spécialisée dans les prestations de soins à domicile à destination des personnes âgées, malades et handicapées.

#### 1. Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au 30 juin 2022 sont préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32008R1126>

En cas d'absence de normes ou d'interprétations IFRS adoptées par l'Union européenne et conformément à la norme IAS 8 « Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le Groupe peut se référer à d'autres normes IFRS traitant de problématiques similaires ou liées et au cadre conceptuel IFRS.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société Bastide Le Confort Médical (ci-après « la société mère »), des entités qu'elle contrôle (ci-après « les filiales ») et celles pour lesquelles elle exerce une influence notable. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, à savoir du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022, et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2022 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

### 2. Nouvelles normes et interprétations

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans la Note 4. Principes et méthodes comptables des Etats financiers consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2022. Ils restent inchangés à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

#### 2.1. Nouvelles normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021

- Amendements à IFRS 16 – Concessions de loyers liées à la crise de la Covid-19 ;
- Décision de l'IFRS IC concernant IAS 19 – Période d'attribution du coût des services rendus ;
- Décision de l'IFRS IC concernant IAS 38 – Comptabilisation des coûts de démarrage des contrats en mode SaaS (Software as a Service) ;
- Amendements à IFRS 9, IFRS 16, IAS 39, IFRS 7 et IFRS 4 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2.

Ces nouvelles décisions n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de notre Groupe.

#### 2.2. Autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er juin 2021 ou postérieurement n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe au 30 Juin 2022. Elles concernent :

- IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
- amendement à IFRS 3 « Référence au cadre conceptuel » ;
- amendements d'IAS 1 « Classement des passifs en tant que courants ou non courants » ;
- amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;
- amendements IAS 12 « Impôts – Impôts différés relatifs à un actif ou passif acquis via une transaction unique » ;
- amendements d'IAS 16 « Produits générés avant l'utilisation prévue d'une immobilisation » ;
- amendements d'IAS 37 « Contrats déficitaires – Coûts d'exécution d'un contrat ».

Ces interprétations et amendements ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

### 3. Utilisation d'estimations et hypothèses

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période.

Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et hypothèses sont :

- La durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles utilisée pour le calcul des amortissements : ces estimations sont décrites dans la note 4.3.4 des principes et méthodes comptables ;
- L'évaluation des écarts d'acquisition est décrite dans les paragraphes 4.3.1, 4.4 et 6.1 de l'annexe des états financiers consolidés relatives aux goodwill. Les estimations et hypothèses résident dans les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises. Les affectations reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie et de taux d'actualisation ;
- Les estimations et hypothèses concernant les tests de dépréciation des actifs qui sont décrites dans le paragraphe 6.1.3 et la note 4.4 des principes et méthodes comptables.

Concernant les tests sur les dépréciations d'actifs, ceux-ci sont essentiellement déterminés à partir de multiples usuels de transaction applicables au secteur et alternativement de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque. Ces tests sont réalisés au minimum une fois par an à la date de clôture des comptes consolidés du Groupe. Un test complémentaire peut être réalisé si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

- L'appréciation du niveau de risque pour déterminer le montant des provisions pour risques et charges. Les paragraphes 6.9 et 6.22 de l'annexe des états financiers consolidés relatives aux provisions d'une part, et aux actifs et passifs éventuels d'autre part, décrivent les provisions constituées par le groupe. Dans la détermination de ces provisions, la direction du groupe a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.
- L'estimation de la juste valeur des compléments de prix et ses variations subséquentes.
- La catégorisation des contrats actifs entre location simple et location-financement et l'estimation de la durée des contrats retenues telles que décrite dans la note 6.10.5
- Le classement et l'évaluation d'actifs des activités non poursuivies (IFRS 5) qui sont décrits dans le paragraphe 6.1.3 et la note 4.7 des principes et méthodes comptables

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du groupe et les principales sources d'incertitude des estimations sont identiques à ceux décrits dans les derniers états financiers annuels.

Le Groupe a évalué son exposition aux risques climatiques. Il n'a identifié aucun facteur de risque pouvant avoir une incidence significative sur ses activités. En s'inscrivant dans une politique de responsabilité environnementale le Groupe a cependant identifié des pistes afin de réduire son empreinte carbone telles que la déclaration de performance extra-financière ou le Pitchbook RSE l'exposent. Ces initiatives n'ont pas d'incidence sur les engagements présents ou futurs et n'ont ainsi pas conduit

la direction à effectuer des traitements comptables spécifiques ou à modifier ses estimations dans le cadre du processus d'arrêté des comptes consolidés.

### 4. Principes et Méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon la norme IFRS 5, des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3, et des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur conformément aux normes IAS 32 et IFRS 9 : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers désignés sur option à la juste valeur.

#### 4.1 Méthodes de consolidation

Le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.

##### 4.1.1 Entités contrôlées

Le Groupe consolide par intégration globale les entités dont elle détient le contrôle.

###### Définition du contrôle

Le contrôle existe lorsque le Groupe remplit cumulativement les trois conditions suivantes :

- détient le pouvoir de direction sur les activités d'une entité ;
- s'expose aux rendements variables de l'entité ;
- dispose de la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ces rendements.

###### Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les soldes et opérations réciproques entre les sociétés de notre Groupe sont éliminés des comptes consolidés.

###### Modification de pourcentages d'intérêt au sein de filiales consolidées

Les modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité.

Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

### 4.1.2 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Le Groupe détient les participations suivantes dans les entreprises associées :

- 49% dans la société Bastide Tunisie depuis avril 2017.

### 4.1.3 Participations dans des activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Le Groupe ne détient pas de participations dans des activités conjointes au 30 juin 2022.

## 4.2 Conversion des états financiers des sociétés dont la devise fonctionnelle est autre que l'Euro

### 4.2.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états de la situation financière, comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie de certaines filiales dont la devise de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes de la maison mère ont été convertis dans la devise de présentation des états financiers consolidés, au cours de change de la date de clôture pour l'état de la situation financière et au cours de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie (*source : Banque de France*). Les écarts de conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Au 30 juin 2022, les sociétés suivantes ont des monnaies de fonctionnement différentes de la monnaie de présentation du groupe:

- AFPM, en francs suisses ;
- SODIMED, en francs suisses ;
- BIMEDA, en francs suisses ;
- PROMEFA, en francs suisses ;
- Bastide Médical Suisse, en francs suisses ;
- Bastide Homecare Development, en livre sterling ;
- Bastide Devco, en livre sterling ;
- Baywater, en livre sterling ;
- Intus, en livre sterling ;
- Business on the go, en livre sterling ;
- Bastide Tunisie, en dinar tunisien ;
- Medpro ; en dollars Canadien ;
- Healthy Heart ; en dollars Canadien ;
- Bastide Canada Holdings ; en dollars Canadien.

Les autres sociétés du Groupe évoluent dans la zone Euro.

#### 4.2.2 Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date d'opération. À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours de change de clôture. Les résultats de change en découlant sont reconnus sur le résultat de la période.

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique réserve de conversion et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Les gains et pertes de change sur les emprunts libellés en devises étrangères ou sur les dérivés de change utilisés à des fins de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères, sont enregistrés dans les écarts de conversion imputés en autres éléments du résultat global. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat à la date de cession de l'investissement concerné.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

### 4.3 Actifs immobilisés

#### 4.3.1 Goodwill et regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3. En application de cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise doivent être comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant du regroupement d'entreprises est évalué comme étant l'excédent du montant total de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Ce goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et est inscrit à l'actif de l'état de la situation financière.

Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (« goodwill complet ») soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

En application des normes IFRS, les goodwill ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel, ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière comme expliqué dans la note 4.4 de l'annexe des états financiers consolidés.

Lorsque le regroupement d'entreprises s'effectue à des conditions avantageuses, un goodwill négatif est identifié. Le profit correspondant est comptabilisé en résultat à la date d'acquisition.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

### 4.3.2 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Ils sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs. Les actifs incorporels comprennent principalement des éléments amortissables (logiciels, droits d'exploitation, bases clientèles) et des éléments non amortissables, notamment des droits au bail, qui font l'objet d'une évaluation régulière permettant de s'assurer de l'absence d'une perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation.

#### Durée retenue

Les durées d'utilité retenues pour les actifs amortissables sont les suivantes :

Logiciels, Droits d'exploitation	1 à 3 ans
Bases clientèles	10 ans

#### Bases clientèles

Les bases clientèles résultent de l'identification des actifs à la juste valeur des éléments acquis lors d'un regroupement d'entreprise. Elles sont estimées sur la base des flux différentiels futurs de trésorerie actualisés représentatifs de l'avantage économique attendu de cet actif au moment de l'acquisition. Leur amortissement linéaire sur une durée de 10 ans est représentatif de l'érosion naturelle dudit avantage économique. Ce dernier utilise des données prospectives qui peuvent éventuellement amener à constater une dépréciation supplémentaire afin de ramener la valeur de l'actif à sa valeur d'utilité.

#### Immobilisations incorporelles issues du développement

Les immobilisations incorporelles issues du développement, d'un montant non significatif pour le groupe, sont comptabilisés en charges, hormis les dépenses liées au développement de logiciels qui sont comptabilisés dans la rubrique Logiciel.

### 4.3.3 Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)

Les droits d'utilisation des actifs loués correspondent au montant de la valeur initiale des obligations locatives au sens IFRS 16 diminuée du montant des amortissements et dépréciations réalisés, et du retraitement des opérations de cession-bail.

Selon IFRS 16, une location est, pour le preneur comme pour le bailleur, le contrat, ou les dispositions d'un contrat global, qui confère au preneur le droit d'utiliser un actif pendant une période déterminée en échange d'une rémunération.

La durée du bail retenue est la durée minimum de l'engagement ferme restant augmentée des options de renouvellement que le groupe exercera de façon raisonnablement certaine.

Les loyers pris en comptes sont fixes ou liés à un indice immobilier, les loyers variables basés sur les résultats du preneur sont exclus des obligations locatives et comptabilisés en résultat de période.

Les droits d'utilisation des actifs portent principalement sur des biens immobiliers et des véhicules.

Le groupe applique les exemptions prévues par IFRS 16 pour les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur (moins de 5 000 dollars américains). Ces loyers sont comptabilisés directement en charges

### 4.3.4 Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements et des pertes de valeurs cumulés.

Les actifs corporels font l'objet d'une comptabilisation par composants et chaque composant est amorti sur sa durée d'utilité.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

#### Durée retenue

Constructions	20 ans
Agencements de constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage	4 à 14 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans

Les immobilisations corporelles sont principalement amorties linéairement, à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif. La durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues lorsque des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

### 4.4 Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actifs est estimée.

Les goodwill et les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée sont testés chaque année de manière systématique ou à tout moment dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Dans l'hypothèse où la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les dépréciations de l'actif immobilisé sont réversibles, à l'exception de celles relatives au goodwill.

#### Détermination des valeurs recouvrables

La nécessité de constater ou non une dépréciation s'apprécie par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de l'UGT ou regroupement d'UGT et leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur la base des informations disponibles permettant de réaliser la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts nécessaires pour réaliser la vente, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Les valeurs recouvrables des actifs pouvant conduire à identifier une dépréciation sont essentiellement déterminées à partir de multiples usuels de transaction observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA (à savoir le résultat opérationnel courant majoré des charges calculées) et/ou de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque.

### Tests de dépréciation

Une unité génératrice de trésorerie (ci-après « UGT ») est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les différentes UGT retenues par le groupe sont décrites dans la note 6.1 de l'annexe des états financiers consolidés.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, les goodwill sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté est soumise à un test de dépréciation tous les ans ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que l'UGT a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de l'UGT, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable.

Ainsi, l'évolution du contexte économique et financier général de même que l'évolution des performances économiques constituent notamment des indicateurs de dépréciation externes qui sont analysés par le groupe pour déterminer s'il convient de réaliser des tests de dépréciation à une fréquence plus rapprochée.

Les hypothèses retenues en termes de variation de chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Le cas échéant, la dépréciation des goodwill est comptabilisée en résultat opérationnel et est définitive.

## 4.5 Instruments financiers actifs

L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers sont définies par la norme IFRS 9 – « Instruments financiers ».

### 4.5.1 Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti lorsqu'ils ne sont pas désignés à la juste valeur par le compte de résultat, qu'ils sont détenus aux fins d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et qu'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement au remboursement du principal et aux versements d'intérêts.

Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

Ce poste inclut pour le Groupe les catégories suivantes :

- Prêts et autres immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières sont évalués à leur juste valeur à la date d'entrée au bilan et à leur coût amorti à chaque clôture.

Ils font l'objet de tests de dépréciation à chaque arrêté comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement en compte de résultat.

- Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont évaluées à leur prix de transaction au sens de la norme IFRS 15 – « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué des pertes de crédits attendues sur la durée de vie selon les principes de la norme IFRS 9 - « Instruments financiers ».

Les créances commerciales du Groupe ne comportant pas de composantes significatives de financement, le modèle simplifié de dépréciation s'applique.

# Chapitre 3

## Etats financiers consolidés et Annexes

### ➤ Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèce, certains dépôts à terme, les titres de créances négociables ainsi que des OPCVM monétaires.

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible, en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur respectant ainsi les critères de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie ». Le Groupe n'a pas identifié au 30 juin 2022 dans ses équivalents de trésorerie des produits ne répondant pas à la norme précédemment citée.

### 4.5.2 Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Le Groupe inclut dans cette catégorie les titres de participation non consolidés.

Ces titres ne sont pas détenus à des fins d'échanges sur le marché, en conséquence, lors de la comptabilisation initiale de chaque titre, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter en « Gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » les variations ultérieures de la juste valeur.

Dans ce cas, les variations de la juste valeur ne sont pas recyclables en résultat lors de la cession des titres.

### 4.5.3 Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres recyclables

Les actifs ou passifs financiers dont la valeur au bilan serait différente de leur juste valeur sont les emprunts et dettes financières à taux fixe n'ayant pas fait l'objet d'une couverture.

Valorisation des couvertures au 30 juin 2022

('000 €)	Full MTM	Impact OCI	Impact P&L
Hedging 97.5 M€, swap échéance 2024, strike 0.22	2 398	2 476	(77)
Impact d'un mouvement parallèle -0.50%	(1 016)	(1 016)	-
Impact d'un mouvement parallèle +0.50%	1 001	1 001	

L'évaluation de l'efficacité de la couverture se traduirait, sur les seuls actifs ou passifs financiers variables, par une évolution de 90 K€ par Bp (soit pour un target à 117 K€ par Bp une couverture de 31 K€, l'efficacité étant de 26.5 %).

### 4.5.4 Dépréciation des actifs financiers

Une dépréciation est comptabilisée en résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation et est comptabilisé en résultat. En cas de reprise ultérieure de dépréciation celle-ci est également enregistrée en résultat.

## 4.6 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient correspond au coût moyen pondéré des marchandises.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

#### 4.7 Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées.

Une activité abandonnée (non poursuivie) est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ;
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

La norme impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

Enfin, la norme impose que les résultats des activités abandonnées (non poursuivies) soient présentés séparément au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées. Résultat net des activités non poursuivies comprend le résultat net après impôts des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le cas échéant, une perte de valeur pour refléter la juste valeur diminuée des coûts de la vente et/ou les plus ou moins-values nettes d'impôt réalisées au titre des cessions de ces activités.

Au 30 juin 2022, la Direction s'est engagée dans un plan de cession de la société Care Service, un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé et la vente est attendue dans un horizon de 12 mois. Cette société a été acquise au 1<sup>er</sup> décembre 2021 (cf. note 5.1), ce qui explique que le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 30 juin 2021 n'a pas été retraité.

X Cette société a généré sur la période de consolidation un résultat opérationnel courant de -0,7 M€.

#### 4.8 Capitaux propres

##### 4.8.1 Actions d'autocontrôle

Elles sont comptabilisées en déduction des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession ou de leur utilisation, les gains et les pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

##### 4.8.2 Paiements en actions et assimilés

L'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » conduit à comptabiliser une charge au titre des plans d'attribution d'actions gratuites accordés par le Groupe à ses salariés. La juste valeur de ces plans à leur date d'attribution est comptabilisée comme une charge avec contrepartie directe en capitaux propres sur la période pendant laquelle l'avantage est acquis et le service rendu.

La juste valeur des instruments attribués est calculée en utilisant le modèle Black & Scholes et prend en compte leur durée prévue, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité attendue, déterminée à partir de la volatilité observée dans le passé, et le rendement anticipé des dividendes.

### 4.9 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées lorsque l'impact est significatif. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à ce passif. Les effets liés à la désactualisation des provisions sont constatés au compte de résultat consolidé, dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

### 4.10 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires ainsi que les instruments dérivés passifs. La fraction à moins d'un an des passifs financiers est présentée en passif courant, la part à plus d'un an, elle, figurant en passif non courant.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les puts sur participations sont évalués sur la base d'un modèle Black & Scholes jusqu'à la détermination définitive du prix d'exercice.

Les clauses d'earn-out sont évaluées selon la sortie la plus probable de ressources actualisée en fonction de la date d'exercice de cette clause.

### 4.11 Justes valeurs des actifs et passifs financiers

En application de la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

#### Niveau 1 : Cours cotés non ajustés

Cours auxquels la société peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés et actifs (principalement les valeurs mobilières de placement) est déterminée par référence aux cours de clôture (juste valeur dite « de niveau 1 »).

#### Niveau 2 : Données observables

Données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (un prix, par exemple) ou indirectement (déduites de prix observables) (juste valeur dite « de niveau 2 »).

#### Niveau 3 : Données non observables

Données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs. Le Groupe ne détient aucun actif ou passif entrant dans cette catégorie.

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et autres créditeurs, est égale à leur valeur comptable du fait du caractère court terme de ces instruments.

### 4.12 Régimes de retraite et autres engagements sociaux postérieurs à l'emploi

Les engagements sociaux du Groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte des probabilités du maintien des personnels dans les filiales jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et de l'actualisation financière. Les taux d'actualisation retenus sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises de bonne qualité (notées AA) ou des obligations d'État lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la moyenne des durations des régimes évalués sur les zones concernées. Ce traitement se traduit par l'enregistrement d'actifs ou de provisions de retraite dans l'état de la situation financière consolidée et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

Les principales hypothèses utilisées au 30 juin 2022 sont les suivantes :

- un taux d'actualisation à 3.22% (contre 0.79% au 30 juin 2021) ;
- l'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective applicable à chaque entité ;
- l'ensemble des départs à la retraite est à l'initiative de l'employé ;
- table de mortalité : INSEE 2012 ;
- taux de croissance des salaires annuels : 1% par an pour l'ensemble du personnel ;
- le taux de charges sociales de 36.5% pour les cadres et 35% pour les non-cadres ;
- un taux de rotation du personnel élevé en cohérence avec le turnover effectivement constaté ;
- âge de départ à la retraite : 60 à 62 ans pour les non-cadres et 65 à 67 ans pour les cadres.

Les écarts actuariels ainsi que les effets de sensibilité de la provision pour indemnités de fin de carrière aux variations du taux d'actualisation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (OCI).

### 4.13 Produit des activités ordinaires

#### Produits tirés de contrats conclus avec les clients

Les activités du Groupe Bastide sont essentiellement liées à :

- la prestation de santé qui s'apparente à la délivrance d'un service adossé à l'utilisation de dispositifs et équipements médicaux. La prestation de santé équivaut à un contrat et à une obligation de performance distincte ;
- la vente de dispositifs et équipements médicaux.

Chacune de ces activités correspond à une obligation de performance distincte avec un prix alloué propre.

Le groupe applique également les dispositions de la norme IFRS 15 à des fins d'allocation de la contrepartie prévue pour chaque contrat de location des dispositifs médicaux entre les composantes location et services.

Les revenus locatifs sont, en général, comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location

Conformément à IFRS 15 le chiffre d'affaires est constaté à :

- L'avancement concernant la prestation de service suivant la méthode simplifiée dite des droits à facturer. Le revenu est reconnu sur la plus petite période éligible dès l'acquisition du droit à recevoir une contrepartie financière au titre de la prestation accomplie. Il n'existe pas d'autre jugement (notamment quant à la valorisation du revenu) pour cette catégorie de transaction ;
- à la date de transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la date de livraison, concernant les ventes de dispositifs et équipements médicaux. Il n'existe aucun autre élément de jugement rattachable à cette catégorie de transaction.
- les produits de l'activité sont enregistrés nets de rabais, remises, ristournes, avoirs ou contreparties versées aux clients assimilées à une réduction de prix.

Le groupe intervient généralement en tant que principal.

### 4.14 Autres éléments du résultat opérationnel

Le Groupe a décidé à compter du 31 décembre 2016 de définir le Résultat Opérationnel Courant, qui n'est pas un agrégat normatif pour les normes IFRS, comme le résultat présentant l'ensemble des opérations courantes et usuelles de l'activité sur la période présentée.

Le principal effet de la mise en place de cette nouvelle définition a été de reclasser les coûts d'intégration et de cession des filiales et agences en « Autres Produits et Charges Opérationnels » en lieu et place de la ligne « Charges Externes » de même façon que les coûts non récurrents supportés dans le cycle économique courant des affaires.

Ces derniers sont décrits dans la note 6.14 de l'annexe des Etats financiers consolidés. Cette présentation permet de se conformer aux recommandations AMF (notamment la recommandation n°2010-12 et la recommandation DOC-2016-09) et la recommandation ANC n°2013-03 du 7 novembre 2013.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte notamment :

- des autres produits et charges opérationnels qui peuvent comprendre les coûts de restructuration, les pertes de valeur d'actifs et les litiges et événements très inhabituels ;
- des produits et charges financiers ;
- des impôts sur les résultats incluant la CVAE.

### 4.15 Éléments financiers au compte de résultat consolidé

Le coût de l'endettement financier comprennent les intérêts à payer sur les emprunts auprès des établissements financiers calculés en utilisant la méthode du coût amorti, ainsi que la charge d'intérêts liée à l'application d'IFRS 16.

La charge d'intérêt incluse dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus des créances financières calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes, les résultats de change et les pertes de valeurs sur actifs financiers et l'effet de désactualisation des provisions.

### 4.16 Impôt sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé. Les différences temporelles et les déficits fiscaux donnent généralement lieu à la constatation d'impôts différés actifs (ou passifs).

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal, et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ou que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

À chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reportables significatives.

Les impôts différés actifs afférant à ces pertes fiscales ne sont plus comptabilisés ou sont réduits lorsque des faits et circonstances propres à chaque société ou groupe fiscal concernés le nécessitent, notamment lorsque :

- L'horizon des prévisions et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent plus d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation ;
- Ou que les sociétés n'ont pas commencé à utiliser ces pertes.

Les impôts différés actifs et passifs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

### 5. Evènements significatifs de l'exercice

#### 5.1. Acquisitions avec entrée de périmètre de consolidation

##### 5.1.1. Distrimed

La Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 70 % des droits sociaux de la société Distrimed (83) (numéro 2 français de la vente en ligne de dispositifs médicaux destinés aux professionnels de santé).

Cette société est consolidée par intégration globale à compter du 1er décembre 2021.

##### 5.1.2. Home Respi

La Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 100 % des droits sociaux de la société Home Respi (78) (prestataire de santé spécialisé dans le respiratoire).

Cette société est consolidée par intégration globale à compter du 1er juillet 2021.

##### 5.1.3. SAAD Perfusion

La Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 100 % des droits sociaux de la société SAAD Perfusion (67) (prestataire de santé spécialisé dans la perfusion).

Cette société est consolidée par intégration globale à compter du 31 décembre 2021.

##### 5.1.4. Atoutsoin

La société NMC (Groupe Experf) a réalisé l'acquisition de 70 % des droits sociaux de la société Atoutsoin (prestataire de santé spécialisé dans la perfusion).

Cette société est consolidée par intégration globale à compter du 1er juillet 2021.

##### 5.1.5. Care Service

La Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 51 % des droits sociaux de la société Care Service, société qui développe des solutions digitales innovantes pour la mise en relation entre professionnels de santé.

Cette société est consolidée par intégration globale à compter du 1er décembre 2021.

La société Care Service a été classée dans les activités non poursuivies du groupe (note 4.7).

##### 5.1.6. Maxicare

La Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 70 % des droits sociaux de la société Maxicare, (prestataire de santé spécialisé dans la perfusion).

Cette société est consolidée par intégration globale à compter du 1er janvier 2022.

#### 5.1.7. Medpro

La Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 100 % des droits sociaux de la société Medpro (basée au Canada), société spécialisée dans l'assistance respiratoire.

Cette société est consolidée par intégration globale à compter du 1er février 2022.

#### 5.2. Acquisitions sans changement de périmètre de consolidation

La société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 13,33% des droits sociaux de la société NEW MEDICAL CONCEPT, portant sa participation à 86,67%.

Cette société est déjà consolidée par intégration globale.

#### 5.3. Autres faits marquants de l'exercice

##### 5.3.1. Correction d'erreurs

Le Groupe a procédé à une correction d'erreurs relative à la comptabilisation du coût d'entrée historique des stocks et des immobilisations de la société Bastide le confort médical.

Le montant de ces corrections a été identifié à l'ouverture de l'exercice (soit au 01/07/2021).

La société ne disposant pas des moyens d'estimer les incidences financières à l'ouverture de la période précédente (soit au 01/07/2020), aucune modification au titre du bilan au 30/06/2021 n'a été apportée.

Conformément à IAS 8, ces corrections ont conduit à minorer le poste des stocks de 3 millions d'euros et le poste des immobilisations de 3,4 millions d'euros. L'incidence totale négative, minorée de 1,6 millions d'euros d'imposition différée, s'élève à 4,8 millions d'euros et a été portée en moins des capitaux propres consolidés au 30/06/2022.

La comparabilité des états financiers dans leur ensemble n'est pas affectée par ces erreurs, notamment au regard du caractère non significatif de l'incidence sur le résultat de la période (c. 0,3 millions d'euros) et de l'incidence limitée sur les agrégats d'ensemble des postes de bilan affectés.

##### 5.3.2. Convention d'animation

Une convention d'animation unit la société avec B Finances & Participations, holding animatrice du Groupe depuis le 15 décembre 2021. Cette convention vise à délivrer diverses évaluations d'options stratégiques, financières, commerciales ou opérationnelles et assurer la coordination de la politique générale du Groupe Bastide incluant l'ensemble de ses participations. Outre le Président-Directeur Général, trois collaborateurs contribuent à l'activité de B Finances & Participations.

#### 5.4. Autres faits marquants de l'exercice

Suite à la tempête médiatique qui a secoué le secteur des EPHAD privés en France en début d'année, le groupe précise que l'exposition de son activité globale est très limitée au secteur des EHPAD privés, publics ou associatifs, qui représente moins de 17% du chiffre d'affaires total en France, et aucun des clients de ce secteur ne pèse plus de 5% du CA annuel global.

Par ailleurs le groupe précise qu'il n'est pas exposé aux conséquences du conflit en Ukraine, il ne dispose ni de filiale, ni de fournisseur majeur dans la zone en conflit.

#### 5.5. Impact de la pandémie Covid-19 sur l'arrêté des comptes

La pandémie de COVID-19, déclarée depuis le 11 mars 2020, a vu ses effets s'estomper sur le niveau d'activité globale du Groupe Bastide au 30 juin 2022.

Les activités de prestations de services du groupe retrouvent leur niveau d'avant crise sanitaire, tandis que l'activité de maintien à domicile recule de 7.2 % en comparaison de l'exercice 2020/2021 qui avait bénéficié d'un effet Covid-19 favorable du fait de la vente d'équipements de protection individuelle (EPI), ces derniers affichant en conséquence une baisse des ventes de près de 75% sur l'exercice.

# Chapitre 3

Etats financiers consolidés et Annexes

## 1. Analyse des comptes

### 6.1 Goodwill

#### 6.1.1 Évolution

Depuis la mise en œuvre de la norme IFRS 3, le Groupe a retenu pour chacune de ses acquisitions la méthode d'évaluation et de comptabilisation du goodwill partiel, à l'exception du Groupe Experf et Ulimed.

Au 30 juin 2022, les goodwill se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Montant brut	217 610	184 135
Pertes de valeur cumulées	0	0
<b>Montant net</b>	<b>217 610</b>	<b>184 135</b>

# Chapitre 3

## Etats financiers consolidés et Annexes

La ventilation au 30 juin 2022 de la valeur nette comptable des goodwill est la suivante :

En milliers d'euros	Nb agences	30/06/2021	Accroissement	Diminution	Autres variations	30/06/2022
<b>UGT Bastide Le Confort Médical</b>						
Escande	1	331				331
Aerodom	2	710				710
Médical Chaubet	1	554				554
Hygiène Service	2	297				297
SPM	1	124				124
Médical Guiraud	2	472				472
Tours	1	95				95
Sésame	1	146				146
BAB	1	700				700
Medical Home Santé	1	776				776
Confortis	17	5 937				5 937
Centre Stomatherapie / Medikea	1	1 254				1 254
A A Z Santé	1	2 356				2 356
S'Care Assistance	3	684				684
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>14 436</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 436</b>
<b>Autres UGT</b>						
AB2M	1	997				997
Dom'Air	1	686				686
Dorge Medic	1	2 543				2 543
Dyna Médical	1	1 393				1 393
Tara Santé	1	0				0
Cica Plus	1	791				791
Cicadum	1	886				886
Air + Santé	1	6 324				6 324
Assistance Technique Santé	1	11 689				11 689
BordO2 Médical	1	1 228				1 228
Medsoft	1	3 879				3 879
AFPM	3	8 626	11			8 637
TCM	1	15 464				15 464
Apnée Médical	1	4 994				4 994
Cardair	2	2 009				2 009
FB Consult	2	3 306			464	3 770
Groupe Service Oxygène	2	11 539				11 539
Human'Air Médical	3	4 660				4 660
Groupe Baywater	1	18 785	-2			18 783
Groupe Experf	17	6 983				6 983
Santelynes	1	2 816				2 816
Sphère Santé	1	13 058				13 058
Ulimed	1	3 096				3 096
Médical +	1	1 900				1 900
IPAD Médical	1	2 172				2 172
Entedom	2	3 342				3 342
Omnidom	1	672				672
Dynavie	1	2 478				2 478
Up to Date	1	552			43	595
UP to Date Centre	1	43			-43	0
BFC	1	1 575				1 575
KEYLAB	1	10 573				10 573
NEUMOTEC	1	239				239
Ouest Medical R	1	526				526
TMAD	1	464			-464	0
ALVEOLAIR	1	6 161	146			6 307
AIR MEDICAL PRODUCTS	1	3 873	40			3 913
LIVRAMEDOM	1	9 377		5 400		3 977
ATOUTSOIN	1		208			208
CARESERVICE	1		0			0
DISTRIMED	1		9 794			9 794
HOMERESPI	1		3 941			3 941
SAAD	1		1 772			1 772
MAXICARE	1		12 882			12 882
MEDPRO	1		10 085			10 085
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>169 699</b>	<b>38 875</b>	<b>5 400</b>	<b>0</b>	<b>203 174</b>
<b>Total Général</b>	<b>104</b>	<b>184 135</b>	<b>38 875</b>	<b>5 400</b>	<b>0</b>	<b>217 610</b>

L'évolution du goodwill provient essentiellement :

- Des acquisitions réalisées par le Groupe sur l'exercice comme indiqué dans la note 5.1 de l'annexe des Etats Financiers ;
- De l'ajustement des compléments prix ;
- De la variation du taux de change en raison du rattachement de la différence de première consolidation à la filiale (monnaie locale)

L'allocation du prix d'acquisition et le calcul du goodwill des acquisitions de l'exercice sont provisoires au 30 juin 2022.

### 6.1.2 Effet des variations de périmètre

Les variations de périmètre sur l'exercice n'ont pas eu d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du groupe.

Le montant total des entités acquises représente un total d'environ 15 millions d'euros de chiffre d'affaires ramené à un exercice complet de douze mois.

### 6.1.3 Tests de dépréciation

La valeur recouvrable des UGT a été calculée à partir de leurs valeurs d'utilité.

Ces valeurs d'utilité sont évaluées :

- A partir de multiples usuels de transaction observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA ;
- A partir de prévision de flux de trésorerie (DCF) reposant sur les budgets financiers de l'exercice 2022-2023 et d'une projection de celui-ci sur les quatre années suivantes. Pour les flux au-delà de cinq ans une extrapolation est faite en utilisant un taux croissance à l'infini 1.6 %, correspondant au taux de croissance à long terme estimé. Le taux d'actualisation appliqué à ces prévisions au 30 juin 2022 est de 6.8 % (7.5 % au 30 juin 2021). Il est calculé sur la base du Coût Moyen Pondéré du Capital. Les principales composantes de ce taux sont les suivantes :
  - Un taux sans risque correspondant au taux OAT à 10 ans au 30 juin 2022 ;
  - Une prime de risque sectorielle calculé en référence au marché sur lequel évolue le groupe ;
  - Un coût des dettes financières en lien avec le coût de financement des emprunts constatés sur le groupe ;
  - Un gearing correspondant à celui observé au niveau du groupe.

Les tests de dépréciation menés sur l'ensemble des UGT du groupe n'ont pas conduit à identifier des pertes de valeur au 30 juin 2022.

### 6.1.4 Analyse de la sensibilité

La sensibilité des paramètres suivants a été testée sur les UGT du groupe :

- Fourchette basse des multiples de transaction ;
- Hausse de 0.5 point du taux d'actualisation ;
- Baisse de 0.5 point du taux de croissance à long terme.

Le chiffrage de ces différents scénarios ne met pas en évidence de perte de valeur sur les actifs concernés.

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

#### 6.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2021	Acquisitions Augmentation	Cessions Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Dépréciations	Autres variations	30/06/2022
Logiciels	10 287	859	5	56			3 416	14 613
Immobilisations incorporelles issues de développement	219	156		10			-166	219
Droits aux bail / honoraires baux commerciaux	3 235	6		585	29			3 854
Bases clientèle	2 306	4	2		0			2 308
Immobilisations en cours	1 555	173	463				-1 072	193
Avances et acomptes	0							0
<b>Total Brut</b>	<b>17 603</b>	<b>1 198</b>	<b>470</b>	<b>651</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>2 179</b>	<b>21 188</b>
Logiciels	7 136	2 041	6	34				9 205
Frais de développement	325	62						387
Droits aux bail / honoraires baux commerciaux	1 112	128						1 240
Bases clientèle	1 884	2						1 886
Immobilisations en cours	0							0
<b>Total Amortissements/Dépréciations</b>	<b>10 456</b>	<b>2 233</b>	<b>6</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 717</b>
<b>Total net</b>	<b>7 146</b>	<b>-1 035</b>	<b>464</b>	<b>616</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>2 179</b>	<b>8 470</b>

Il n'existe pas de dépréciations sur les autres actifs incorporels du Groupe au 30 juin 2022.

#### Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)

En milliers d'euros	30/06/2021	Impact Retraitement décision IFRIC IFRS 16	Reclassement	Acquisitions Augmentation	Cessions Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Dépréciations	Autres variations	30/06/2022
Droits d'utilisation des actifs loués	111 280			10 698	2 834	648	75			119 868
<b>Total Brut</b>	<b>111 280</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 698</b>	<b>2 834</b>	<b>648</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>119 868</b>
Amortissement des droits d'utilisation des actifs loués	25 495			18 843	6 313	300	11			38 335
<b>Total Amortissements/Dépréciations</b>	<b>25 495</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 843</b>	<b>6 313</b>	<b>300</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 335</b>
<b>Total net</b>	<b>85 785</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8 145</b>	<b>-3 480</b>	<b>348</b>	<b>64</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81 532</b>

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

#### 6.3 Actifs corporels

Les actifs corporels se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2021	Acquisitions Augmentation	Cessions Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Dépréciations	Autres variations	Variation IFRS 16	30/06/2022
Terrains	107		70						37
Agencements, aménagements, installations	32 626	1 205	353	461	314		21		34 275
Installations techniques et outillage	267 628	42 586	23 516	7 455	59		333		294 544
Autres immobilisations	30 733	4 350	3 004	941	45		-3 046		30 018
Immobilisations en cours	2 226	2 593	227	40			-2 701		1 930
<b>Total Brut</b>	<b>333 320</b>	<b>50 733</b>	<b>27 169</b>	<b>8 897</b>	<b>417</b>	<b>0</b>	<b>-5 394</b>	<b>0</b>	<b>360 804</b>
Agencements, aménagements, installations	19 281	2 479	310	53	68		84		21 655
Installations techniques et outillage	175 036	31 279	18 764	5 638	13		-766		192 436
Autres immobilisations	20 741	2 394	433	257	33		-2 445		20 547
<b>Total Amortissements / Dépréciations</b>	<b>215 059</b>	<b>36 151</b>	<b>19 506</b>	<b>5 948</b>	<b>113</b>	<b>0</b>	<b>-3 127</b>	<b>0</b>	<b>234 639</b>
<b>Total net</b>	<b>118 261</b>	<b>14 581</b>	<b>7 663</b>	<b>2 949</b>	<b>304</b>	<b>0</b>	<b>-2 267</b>	<b>0</b>	<b>126 166</b>

#### 6.4 Participation dans des entreprises associées

L'évolution des entreprises associées au 30 juin 2022 est la suivante :

En milliers d'euros	30/06/2021	Résultat	Dividendes	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	30/06/2022
Participation dans des entreprises associées	14	10					24
<b>Total brut</b>	<b>14</b>	<b>10</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>
Dépréciations	0						0
<b>Total net</b>	<b>14</b>	<b>10</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>

Les éléments chiffrés clés des entreprises associées sont les suivants :

En milliers d'euros	Quote part de capitaux propres		Quote part des résultats	
	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2021
Bastide Tunisie	24	14	10	0
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

#### 6.5 Autres actifs financiers

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

Pour l'ensemble des autres actifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

#### 6.5.1 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants non exclus de la norme IFRS 9 se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021	Nature
Titres de participation non consolidés	249	573	
Créances rattachées aux participations non consolidées			Prêts et créances
Autres prêts	4 608	1 774	Prêts et créances
Dépôts de garantie	3 668	3 712	Prêts et créances
<b>Total brut</b>	<b>8 525</b>	<b>6 059</b>	
Dépréciation	-152	-152	Actifs financiers
<b>Total net</b>	<b>8 373</b>	<b>5 907</b>	

Les catégories de justes valeurs sont détaillées en note 4.11 de l'annexe des états financiers consolidés.

Les titres de participation non consolidés au 30 juin 2022 concernent essentiellement des participations sur lesquelles le Groupe ne détient pas le contrôle.

Les prêts et créances des actifs financiers non courants ont une échéance s'établissant entre 5 et 20 ans.

L'augmentation des autres prêts sur l'exercice notamment s'explique par une variation des instruments dérivés d'actif de 2.6 M€.

#### 6.5.2 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants non exclus de la norme IFRS 9 se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021	Nature
Créances clients	69 428	56 105	Prêts et créances
Fournisseurs débiteurs	13 013	14 308	Prêts et créances
Avances courantes sur participations non consolidées			Prêts et créances
<b>Total brut</b>	<b>82 442</b>	<b>70 413</b>	
Dépréciation	-1 409	-1 831	Prêts et créances
<b>Total net</b>	<b>81 032</b>	<b>68 582</b>	

Les échéances des actifs financiers courants s'établissent à moins d'un an.

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

#### 6.6 Actifs courants

Les actifs courants se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Stocks et en cours bruts	50 448	44 157
Dépréciation	-1 982	-1 270
<b>Stocks et en cours nets</b>	<b>48 466</b>	<b>42 887</b>
Créances clients brutes	69 428	56 105
Dépréciation	-1 409	-1 831
<b>Créances clients nettes</b>	<b>68 019</b>	<b>54 274</b>
Fournisseurs débiteurs	13 013	14 308
Créances sociales	314	308
Créances fiscales	16 987	8 082
Créances diverses	10 749	8 571
Dépréciation	-171	-102
<b>Autres créances</b>	<b>40 892</b>	<b>31 167</b>
<b>Autres actifs courants</b>	<b>3 183</b>	<b>2 061</b>

La rubrique « Autres actifs courants » recouvre exclusivement les charges constatées d'avance. Toutes les créances inscrites en « Actifs courants » sont à échéance à moins d'un an.

#### 6.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

L'évolution de la trésorerie nette est la suivante :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Disponibilités	21 984	33 569
Equivalents de trésorerie	149	170
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>22 133</b>	<b>33 739</b>
Trésorerie passive	-6 936	-458
<b>Trésorerie nette</b>	<b>15 197</b>	<b>33 281</b>

#### 6.8 Capitaux propres

##### 6.8.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

###### Capital

Le capital, entièrement libéré, est de 3 309 984 euros. Il est composé de 7 350 928 actions d'une valeur nominale de 0.45 euros.

Le capital est détenu par le fondateur du Groupe et les membres de la famille Bastide à hauteur de 54,39%, et cela au travers d'holdings (Société d'Investissement Bastide et Financière BGV) pour 54,24% et par une détention directe d'un membre de la famille à hauteur de 0,11%.

La société Bastide Le Confort Médical a procédé à plusieurs augmentations de capital au cours de l'exercice pour un montant total de 3 195 € (2 509 actions nouvelles). Chacune des augmentations a été régulièrement approuvée par le Conseil d'Administration.

### Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 30 Juin 2022, La société Bastide Le Confort Médical détient 71 835 actions, 8 576 au titre du contrat de liquidité, avec 21 849 et 28 334 actions en autodétention et 13 076 au titre du contrat de rachat, soit au total 0,98% du capital social.

Le cours de clôture de l'action au 30 juin 2022 s'élevait à 35.42 euros.

### Affectation du résultat et dividende

L'assemblée générale du 15 décembre 2021 de la société Bastide Le Confort Médical a voté la distribution d'un dividende d'un montant de 1 984 milliers d'euros.

## 6.8.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

L'évolution des participations ne donnant pas le contrôle sur l'année s'explique principalement par l'impact des variations de périmètre et le résultat de l'exercice attribuable à celles-ci.

## 6.8.3 Paiements fondés sur les actions

La société Bastide Le Confort Médical a décidé d'attributions gratuites d'actions de préférence sous conditions de présence dans la société à l'issue de deux plans :

- 26 actions de préférence ont été émises, chacune étant dotée d'un potentiel de conversion en 100 actions ordinaires, avec un horizon fixé à 2023.
- 1 800 actions de préférence ont été émises, chacune étant dotée d'un potentiel de conversion en 3 actions ordinaires, avec un horizon fixé à 2025.

Ces attributions ont été évaluées et comptabilisées conformément à la norme IFRS 2. Il en résulte sur l'exercice un impact sur le résultat du Groupe non significatif.

## 6.9 Provisions

L'évolution des provisions est la suivante :

en milliers d'euros	30/06/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres variations	30/06/2022
Passifs non courants	457	2 009		55			2 411
Indemnités fin de carrière	497	497					994
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>954</b>	<b>2 506</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 405</b>
Passifs courants	-329					329	0
Contentieux fiscal	0						0
Autres contentieux	797	219	526		374	-381	483
<b>Total Passifs courants</b>	<b>468</b>	<b>219</b>	<b>526</b>	<b>0</b>	<b>374</b>	<b>-52</b>	<b>483</b>
<b>Total Provisions</b>	<b>1 422</b>	<b>2 725</b>	<b>526</b>	<b>55</b>	<b>374</b>	<b>-52</b>	<b>3 888</b>

En application de la norme IAS 37, les provisions dont l'échéance est de plus d'un an font l'objet d'une actualisation. La méthodologie de calcul de ces taux d'actualisation est présentée en note 4.12 de l'annexe des états financiers consolidés.

## Etats financiers consolidés et Annexes

Les indemnités de fin de carrière sont les seuls avantages du personnel existants dans le Groupe. Ils ne concernent que les filiales françaises, cette obligation n'existant pas pour les filiales belges, espagnoles, britanniques, suisses et canadiennes. Ces indemnités ne sont pas couvertes par des actifs.

Les effets de sensibilité de la provision pour indemnités de fin de carrière aux variations du taux d'actualisation sont non significatifs, une variation du taux d'actualisation d'un point entraînerait une modification inférieure à 10 milliers d'euros.

### 6.10 Dettes financières courantes et non courantes

#### 6.10.1 Composition des dettes financières

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes est la suivante :

En milliers d'euros	30/06/2021	Augmentations	Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Actualisation	Autres variations	30/06/2022
Emprunts obligataires	49 577	213	145	291				49 936
Emprunts auprès des étés financiers	204 041	256 061	190 596	314	67		-22 858	247 029
<b>Emprunts non courants</b>	<b>253 618</b>	<b>256 274</b>	<b>190 741</b>	<b>605</b>	<b>67</b>		<b>-22 858</b>	<b>296 965</b>
Emprunts auprès des étés financiers	16 773	239	7 259		6		22 531	32 290
<b>Emprunts courants</b>	<b>16 773</b>	<b>239</b>	<b>7 259</b>	<b>0</b>	<b>6</b>		<b>22 531</b>	<b>32 290</b>
Concours bancaires courants	452	6 468						6 920
<b>Total</b>	<b>270 843</b>	<b>262 981</b>	<b>198 000</b>	<b>605</b>	<b>73</b>		<b>-327</b>	<b>336 175</b>

L'ensemble des dettes financières courantes et non courantes correspondent à des passifs financiers au coût amorti. Les catégories de justes valeurs sont détaillées en note 4.11 de l'annexe des états financiers consolidés au 30 juin 2022.

Les autres variations correspondent principalement aux reclassements des dettes de location – financement (IAS 17) en obligations locatives (IFRS 16).

#### 6.10.2 Evolution des dettes financières

Le groupe a réalisé une opération de refinancement de sa dette à travers le renouvellement par anticipation de son crédit syndiqué.

La maturité des tranches du contrat de crédits est désormais fixée à 3 ans avec deux années potentielles supplémentaires à la main des prêteurs. Le Groupe a formulé le 13 octobre 2022 une demande d'extension du terme du crédit de deux ans auprès de l'agent du crédit.

Le montant de la 1ère tranche amortissable est fixé à 25 m€ et celui de la seconde tranche remboursable in fine s'élève à 170 m€ contre 50 m€ auparavant.

En parallèle, le groupe a réduit la taille de son crédit renouvelable (Revolving Credit Facility) de 140 à 60 m€ avec cependant la possibilité de mobiliser si nécessaire 20 m€ supplémentaires à travers une clause d'accordéon. Au 30 juin 2022 le groupe a utilisé 57,5 m€ sur sa ligne de crédit renouvelable (RCF).

Le Groupe a sollicité auprès de son pool de prêteurs l'extension de son contrat de crédits pour la ligne accordéon de 20 millions d'euros. Au regard des performances délivrées et de l'ensemble des arguments soulevés auprès du pool bancaire, ce dernier a confirmé le 21 juillet 2022 cette extension et l'a complétée d'une capacité additionnelle de 10 millions d'euros, portant ainsi la capacité de tirage additionnelle à 30 millions d'euros.

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

La marge appliquée à ces facilités de crédit sera fonction du ratio de levier du groupe mais également du respect d'indicateurs RSE définis à partir des piliers de la stratégie du Groupe Bastide en matière d'ESG. Le mécanisme d'indexation mis en place permettra d'ajuster la marge sur son taux d'emprunt à la hausse ou à la baisse en fonction de l'atteinte de ces objectifs.

Conformément à la norme IFRS 9, ce refinancement est assimilé à une extinction de l'ancienne dette et souscription d'une nouvelle.

#### 6.10.3 Echéances contractuelles sur l'endettement financier net

Les échéances contractuelles résiduelles sur l'endettement financier net sont les suivants :

en milliers d'euros	Total	1 an	2 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	49 936		49 936	
Emprunts auprès des étés financiers	279 318	32 289	247 029	
Concours bancaires courants	6 920	6 920		
<b>Dettes financières</b>	<b>336 175</b>	<b>39 209</b>	<b>296 965</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 133	22 133		
<b>Endettement net ( hors IFRS 16)</b>	<b>314 042</b>	<b>17 076</b>	<b>296 965</b>	
Dettes locative IFRS 16	83 059	16 739	43 624	22 696
<b>Endettement net ( après IFRS 16)</b>	<b>397 100</b>	<b>33 815</b>	<b>363 286</b>	

Au 30 juin 2022, la part variable et la part fixe des emprunts se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Taux fixe	19%	29%
Taux variable swapé	49%	14%
Taux variable	30%	58%
<b>Dettes financières</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

L'endettement à taux variable est principalement basé sur l'Euribor 3 mois flooré à 0 et augmenté d'une marge fixe adossée à des clauses de step-up/step-down traduisant la performance du Groupe sur ses indicateurs RSE.

Toute baisse de l'Euribor 3 mois n'aurait pas d'incidence sur le coût de l'endettement du groupe compte tenu de l'application des clauses de floor.

A l'inverse, une hausse de l'Euribor 3 mois de 100 points de base aurait une incidence négative sur le coût de l'endettement du groupe de 0,9 millions d'euros.

NB : calculé en appliquant au montant moyen du CRD variable \* euribor moyen + 100 points de base.

#### 6.10.4 Engagements du Groupe dans le cadre des financements obtenus

La société a procédé le 16 novembre 2021 au refinancement de sa dette bancaire. Le contrat nouveau de crédits syndiqué prévoit notamment un covenant unique gouverné par le respect d'un ratio de levier (désigné par les Dettes Financières Nettes Consolidées à la date du calcul du ratio / EBITDA Consolidé des 12 derniers mois) inférieur à :

- 4,2 au 31 décembre 2021 et 30 juin 2022 ;

- 3,50 à compter du 31 décembre 2022.

Le ratio de levier pourra être supérieur à 3,5 en cas de réalisation d'opération de croissance externe autorisée au cours des périodes de test se terminant le 31 décembre 2022 et/ou le 30 juin 2023, sous réserve que le ratio de levier soit toujours

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

strictement inférieur à 4. Ce ratio est testé tous les semestres et est calculé hors effet de la norme IFRS 16. A la date du 30 juin, le covenant en vigueur est respecté.

Par ailleurs, chacune des marges pourra être ajustée (Bonus / Malus) sur la base des KPI RSE définies dans le contrat de syndication.

S'ajoutent à cette dette bancaire syndiquée deux emprunts obligataires (EUROPP) pour un montant total de 50 millions d'euros. Ces deux emprunts obligataires sont à taux fixe.

Le reste des emprunts bancaires sont souscrits auprès de banques françaises majeures sous format bilatéral sans condition de covenants.

#### 6.10.5 Obligations locatives (IFRS 16)

En milliers d'euros	30/06/2021	Impact Retraitement décision IFRIC IFRS 16	Reclassement	Augmentations	Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres variations	30/06/2022
Obligations locatives non courantes	71 697			10 747		342	54	-16 520	66 321
Obligations locatives non courantes	71 697	0	0	10 747	0	342	54	-16 520	66 321
Obligations locatives courantes	15 074				14 866		10	16 520	16 738
Obligations locatives courantes	15 074	0	0	0	14 866	0	10	16 520	16 738
<b>Total</b>	<b>86 772</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 747</b>	<b>14 866</b>	<b>342</b>	<b>64</b>	<b>0</b>	<b>83 059</b>

#### 6.11 Passifs courants et non courants

Les passifs courants et non courants se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Dettes fournisseurs	63 794	64 986
Dettes sociales et fiscales	35 760	30 914
Compléments de prix sur croissances externes	5 217	11 350
Autres dettes	13 997	15 680
Autres passifs courants et non courants	54 974	57 944
<b>Total</b>	<b>118 768</b>	<b>122 930</b>

L'évolution des compléments de prix s'explique principalement par les compléments de prix versés sur les acquisitions des exercices précédents.

Les dates de règlement de ces compléments de prix s'échelonnent jusqu'en 2024.

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

#### 6.12 Besoin en fonds de roulement

Les composantes du besoin en fonds de roulement (ci-après « BFR ») sont les suivantes :

en milliers d'euros	30/06/2021	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variations de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	30/06/2022
Stocks et en-cours	42 887	7 147	-694	2 048	376	-3 298	48 466
Clients et comptes rattachés	54 274	11 265	584	1 886	111	-101	68 019
Fournisseurs et comptes rattachés	-64 986	3 782		-2 582	-47	40	-63 794
Autres créances et dettes	-16 954	6 774	9	-7 924	-559	9 020	-9 634
Autres créances courantes	31 167	3 627	9	630	-500	5 958	40 891
Autres actifs courants	2 061	1 049		72		1	3 183
Autres dettes	-50 182	2 097		-8 626	-59	3 061	-53 708
<b>BFR</b>	<b>15 221</b>	<b>28 967</b>	<b>-101</b>	<b>-6 572</b>	<b>-119</b>	<b>5 661</b>	<b>43 057</b>

La variation du BFR d'exploitation s'explique par les colonnes « Mouvements de l'activité » et « Pertes de valeurs nettes ».

Cette variation est retranscrite dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement » du Tableau de Flux de Trésorerie.

La colonne « Variation de périmètre » correspond à l'intégration du BFR des sociétés acquises sur l'exercice et se retrouve dans la ligne « Incidences des variations de périmètres » du Tableau de Flux de Trésorerie.

Les autres mouvements correspondent principalement à la variation des autres composants du BFR non liés à l'activité tels que les comptes courants, les compléments de prix et les dettes et créances fiscales.

#### 6.13 Produits

##### 6.13.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'année se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Ventes	214 927	223 172
Prestations de services et location	253 373	220 901
<b>Total</b>	<b>468 300</b>	<b>444 073</b>

La ventilation par secteur opérationnel est la suivante :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Assistance Respiratoire	134 800	113 797
Nutrition-Perfusion	119 900	100 279
Maintien à Domicile	213 600	229 997
Autres		
<b>Total</b>	<b>468 300</b>	<b>444 073</b>

Les activités exercées dans chaque secteur opérationnel peuvent être décrites de la façon suivante :

- Assistance Respiratoire : produit des activités de prestations de santé réalisées au domicile des patients dans le cadre du traitement d'affections de longue ou de courte durée de nature respiratoire et nécessitant un traitement médicalisé de la pathologie ;
- Nutrition – Perfusion : produit des activités de prestations de santé réalisées au domicile des patients dans le cadre du traitement d'affections de longue ou de courte durée impliquant un traitement par perfusion (chimiothérapies, antibiothérapie, antidouleurs, nutrition parentérale...), par intubation (nutrition entérale) ou la régulation de l'insulinothérapie par pompe ;
- Maintien à domicile : produit des activités de négoce ou de prestations de services sur les articles de handicap et de maintien à domicile ((fauteuils roulants, soulève malade, lits médicalisés, produits d'hygiène et d'incontinence).

La ventilation par zone géographique est la suivante :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Ventes	214 927	223 172
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	<i>40 574</i>	<i>41 058</i>
Prestations et location	253 373	220 901
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	<i>40 406</i>	<i>34 394</i>
<b>Total</b>	<b>468 300</b>	<b>444 073</b>

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger inclut le chiffre d'affaires de :

- Dorge Medic ;
- Dyna Médical ;
- Sodimed ;
- Bimeda ;
- Promefa
- Bastide Medical Ibersalud ;
- Bastide Devco ;
- Baywater ;
- Intus
- Neumotec
- Keylab
- Airmedical Products
- Medpro

### 6.14 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels composent le résultat opérationnel non courant de la façon suivante :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	-1 127	604
Autres produits opérationnels non courants	6 297	1 021
Autres charges opérationnelles non courants	-11 514	-10 303
<b>Résultat opérationnel non courant</b>	<b>-6 344</b>	<b>-8 678</b>

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

Le résultat opérationnel non courant est composé des natures de produits et charges suivants au 30 juin 2022 :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	-1 127	-1 844
Coûts d'intégration et de cession	-766	-175
Plus et moins-values de cession	-81	-1 108
Frais de restructuration	-1 079	-1 192
Litiges	-1 327	-538
Dons	-162	-1 928
Autres	-1 802	-1 893
<b>Résultat opérationnel non courant</b>	<b>-6 344</b>	<b>-8 678</b>

Les coûts d'intégration et de cession correspondent à l'ensemble des coûts engagés pour le Groupe dans le cadre de ses acquisitions de filiales et de cession des fonds de commerce. Compte tenu de leur caractère non habituel et non normatif, la direction du Groupe estime que ces charges sont à présenter dans ce poste du compte de résultat.

#### 6.15 Coûts de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Intérêts sur emprunts	-8 335	-7 147
Intérêts sur obligations locatives (IFRS 16)	-1 869	-1 758
Autres		
Coût de l'endettement financier brut	-10 204	-8 905
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-10 204</b>	<b>-8 905</b>

#### 6.16 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Reprise de dépréciation sur participations et créances non consolidées		
Autres	1 241	1 088
<b>Autres produits financiers</b>	<b>1 241</b>	<b>1 088</b>
Dépréciation sur participations et créances non consolidées		
Autres	-2 575	-317
<b>Autres charges financières</b>	<b>-2 575</b>	<b>-317</b>
<b>Total</b>	<b>-1 334</b>	<b>771</b>

### 6.17 Impôts sur le résultat

#### 6.17.1 Analyse de la charge fiscale

La ventilation de l'impôt sur le résultat se présente de la façon suivante :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Impôts exigibles	3 601	5 407
Impôts différés	2 327	416
<b>Total</b>	<b>5 928</b>	<b>5 822</b>

La société Bastide Le Confort Médical est mère d'un périmètre d'intégration fiscale qui inclut les sociétés suivantes :

- Confortis ;
- SB Formation ;
- Bastide Franchise ;
- Centre de Stomathérapie;
- Diabvie ;
- Bastide Innovation
- AB2M
- Air + Santé
- APNEA Médical
- Assistance Technique Santé
- Bastide Groupe
- Bordo<sup>2</sup> Médical
- Bourgogne Perfusion Dispositifs Médicaux
- BR Savoies
- Lorair
- Cica Plus
- Dynavie
- Expresspoly
- Hospitalisation à Domicile 13
- Humanair Médical
- Insudom
- Ipad Médical
- Médical Plus
- Medsoft
- Omnidom
- Ouest Médical R
- Santelynes
- Service Oxygène
- Sphère Santé
- TCM Pharma
- Up To Date
- Service Oxygène 31

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

#### 6.17.2 Analyse des impôts différés

La ventilation des impôts différés se présente de la façon suivante :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Impôt différé actif	3 735	3 735
Impôt différé passif	2 928	2 086
Impôt différé net	807	1 649

#### 6.17.3 Preuve d'impôt

La réconciliation entre l'impôt théorique et l'impôt effectif est présentée ci-dessous :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Résultat net de l'ensemble consolidé après impôt	14 326	14 347
Charge d'impôt comptabilisée	5 928	5 822
Charge d'impôt incluse dans les activités abandonnées		
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>20 254</b>	<b>20 169</b>
<i>Taux d'impôt</i>	<i>27,50%</i>	<i>28,00%</i>
Charge d'impôt théorique	5 570	5 647
Eléments de rapprochement :		
Impact des sociétés mises en équivalence		
Différences permanentes	357	178
Opérations de consolidation non fiscalisées	621	1 061
Résultat des sociétés transparentes fiscalement		
Incidence des crédits d'impôts	-305	-1 156
Non activation des déficits reportables		
Incidence du CICE		
Incidence de la CVAE	1 404	429
Effet du changement de taux lié à l'intégration fiscale		
Imposition à un taux différencié	-327	-15
Autres	-1 392	-322
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>175</b>

#### 6.18 Information par secteur opérationnel

Le Groupe diffuse une information, présentée en note 6.13.1 de l'annexe des états financiers consolidés en phase avec les reportings internes et la norme IFRS 8 qui détaille le chiffre d'affaires par zone géographique et activités.

L'analyse des agrégats de rentabilité, tel que résultat opérationnel courant et résultat opérationnel, est réalisée globalement par la direction du Groupe.

#### 6.19 Résultats nets par action

En application de la norme IAS 33 le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action, lui, est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Le résultat par action et le résultat dilué par action est présenté au niveau du compte de résultat consolidé.

### 6.20 Engagements hors bilan et suretés réelles

Les engagements relatifs aux établissements de crédits concernent des nantissements de parts sociales de filiales, gage de fonds de commerce et garantie hypothécaire.

en milliers d'euros	Montant brut
Etablissements de crédit	446

### 6.21 Gestion des risques financiers

Le Groupe a identifié les principaux risques financiers afférents à son activité :

- Concernant les risques de crédit et de liquidité, le Groupe négocie son financement à travers une dette syndiquée. Le Groupe n'anticipe pas de problème de liquidité à court et moyen terme.
- Concernant les risques de taux, le Groupe gère ses risques de taux à l'aide d'instruments dérivés. La note 6.10.3 de la présente annexe précise la répartition des emprunts auprès des établissements financiers par nature de taux.

### 6.22 Actifs et passifs éventuels

La direction considère, en application des critères de la norme IAS 37, que les procédures judiciaires ou d'arbitrages décrites ci-après ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou, le cas échéant, d'une provision complémentaire, ou de la reconnaissance d'un produit à recevoir au 30 juin 2022, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

#### 6.22.1 Litiges commerciaux

Un litige commercial concernant la société CICA PLUS est à signaler.

En effet, les sociétés SUITE DE SOINS RESEAU, SUITE DE SOINS, WORLDICAL et STUDIO SANTE RESEAU ont assigné le 4 novembre 2014 les sociétés CICA PLUS et ALCYNA MEDICAL ainsi que leurs associés/dirigeants en contrefaçon et concurrence déloyale.

Le Tribunal Judiciaire de Lyon a, aux termes d'un jugement du 8 février 2022, condamné la société CICA PLUS à payer la somme de 178 420 euros (dont 166 560 euros in solidum), dépens de l'instance et frais de publication en sus.

La convention de garantie de passif, consentie au profit de la société Bastide Le Confort Médical dans le cadre de l'acquisition de la société CICA PLUS, a été mise en œuvre

#### 6.22.2 Autres litiges

Néant

#### 6.22.3 Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe a sollicité auprès de son pool de prêteurs l'extension de son contrat de crédits pour la ligne « uncommitted » de 20 millions d'euros. Au regard des performances délivrées et de l'ensemble des arguments soulevés auprès du pool bancaire, ce dernier a accordé le 21 juillet 2022 cette extension en convertissant la ligne sous le format « committed » et complétant celle-ci d'une capacité additionnelle de 10 millions d'euros, portant ainsi la capacité de tirage additionnelle à 30 millions d'euros.

Le Groupe a, par ailleurs, formulé le 13 octobre 2022 une demande d'extension du terme du crédit de deux ans auprès de l'agent du pool.

Depuis la clôture, la Société a procédé aux acquisitions suivantes :

- acquisition de la société de la 4S e-MED à hauteur de 100 % le 3 octobre 2022. Cette société exerce son activité dans le domaine de l'assistance respiratoire dans la région du Grand Est.
- acquisition de 100% du Groupe PROBACE, lequel exerce son activité dans le domaine de la perfusion.
- acquisition de 51% de la société Genium SRL, laquelle exerce son activité dans le domaine de la vente Web de matériel respiratoire en Italie.

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

#### 6.23 Opérations avec les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées sont présentées en milliers d'euros dans le tableau suivant :

en milliers d'euros	Nature de la prestation	30/06/2022	30/06/2021
SCI BASTIDE 1	Location immobilière	80	87
SCI BASTIDE 2	Location immobilière	144	150
SCI BASTIDE 3	Location immobilière	111	112
SCI BASTIDE 4	Location immobilière	160	180
SCI BASTIDE Gallargues	Location immobilière	0	56
SCI BASTIDE Orange	Location immobilière	0	44
SCI BASTIDE Villabé	Location immobilière	162	171
SCI BASTIDE Chaponnay	Location immobilière	62	69
SCI BASTIDE Châteauroux	Location immobilière	63	78
SCI BASTIDE Dunkerque	Location immobilière	43	47
SCI BASTIDE Dol de Bretagne	Location immobilière	292	308
SCI BASTIDE Valence	Location immobilière	20	21
SCI BASTIDE Soissons	Location immobilière	25	29
SCI BASTIDE Mitry-Mory	Location immobilière	234	260
SCI BASTIDE Arles	Location immobilière	59	63
SCI BASTIDE Rodez	Location immobilière	92	99
SCI BASTIDE Pissy-Poville	Location immobilière	70	83
SCI BASTIDE Mauguio	Location immobilière	71	78
SCI BASTIDE Toulouse	Location immobilière	53	60
SCI BASTIDE Garosud	Location immobilière	95	111
SCI BASTIDE Fenouillet	Location immobilière	109	122
SCI BASTIDE Tours	Location immobilière	53	56
SCI BASTIDE Toulouse Harmonie	Location immobilière	48	58
SCI BASTIDE Metz	Location immobilière	71	79
SCI BASTIDE Saint-Fons	Location immobilière	72	81
SCI BASTIDE Caissargues	Location immobilière	320	339
SCI BASTIDE Limonest	Location immobilière	38	55
SCI BASTIDE Angers	Location immobilière	71	78
SCI BASTIDE GARONS	Location immobilière	321	329
SCI BASTIDE La Fardèle	Location immobilière	141	157
SCI BASTIDE Dijon	Location immobilière	32	36
SCI FMF LONS	Location immobilière	70	70
SCI BASTIDE ST CONTEST	Location immobilière	41	56
SCI BASTIDE LES PORTES DE CAMARGUES	Location immobilière	938	1 096
SCI FPS IFS	Location immobilière	26	26
SCI FPS COURNON	Location immobilière	68	80
SCI FPS DOLE	Location immobilière	18	20
SCI FPS ST GEORGE DE DIDONNES	Location immobilière	18	3
SCI FMF Quetigny	Location immobilière	48	24
SCI FMF Cholet	Location immobilière	54	41
SAS FDP NIMES	Location immobilière	16	0
SCI F&D LIFFRE	Location immobilière	13	0
FPS SIN LE NOBLE	Location immobilière	6	0
SARL AE Corp, SARL Prométhée, OSEAS	Direction Opérationnelle	2 568	2 379
<b>Total</b>		<b>6 996</b>	<b>7 294</b>

## Chapitre 3

### Etats financiers consolidés et Annexes

#### 6.24 Rémunération des mandataires sociaux

Le total des rémunérations versées directement ou indirectement aux mandataires sociaux est présenté dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2021
Rémunération et avantages en nature	365	522
Autres avantages à court terme		
<b>Total avantages à court terme</b>	<b>365</b>	<b>522</b>
Indemnités de fin de contrat		
Paiement fondé sur des actions		
Autres avantages à long terme		
<b>Total avantages à long terme</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>522</b>

#### 6.25 Effectifs du groupe

Les effectifs du Groupe sont présentés ci-dessous :

	30/06/2022	30/06/2021
Cadres	540	468
Employés	2 835	2 571
<b>Total</b>	<b>3 375</b>	<b>3 039</b>

### 6.26 Liste des sociétés intégrées dans les états financiers consolidés

Société	Siège social	N° Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
AB2M	Caissargues (30), France	451 224 943	100%	100%	IG
DOMAIR SANTE VAL DE LOIRE (AD MEDI +)	Caissargues (30), France	892 338 914	80%	80%	IG
AFFM Holding	Lausanne, Suisse	CHE-104.442.573	100%	100%	IG
AIR + SANTE	Nîmes (30), France	453 841 512	100%	100%	IG
AIRMEDICAL PRODUCT	Barcelone, Espagne	B86081429	100%	100%	IG
AIXPER'F	Les Milles (13), France	501 934 475	100%	87%	IG
ALVEOLAIR	Fonsorbes (31), France	494 839 632	92%	92%	IG
ANISSA PATISSERIE	Caissargues (30), France	839 956 596	55%	55%	IG
APNEA MEDICAL	Messein (54), France	491 888 392	100%	100%	IG
ARAMIS	Artigues-près-Bordeaux (33370), France	883 829 236	60%	48%	IG
ASSISTANCE TECHNIQUE SANTE	Caissargues (30), France	447 745 936	100%	100%	IG
B2R	Caissargues (30), France	819 339 623	85%	85%	IG
BASTIDE DEVCO Ltd	Londres, Royaume-Uni	11 038 585	96%	96%	IG
BASTIDE FRANCHISE	Caissargues (30), France	498 615 640	100%	100%	IG
BASTIDE GROUPE	Caissargues (30), France	839 010 444	100%	100%	IG
BASTIDE HOMECARE DEVELOPMENT LTD	Londres, Royaume-Uni	10 404 347	100%	100%	IG
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	Caissargues (30), France	305 635 039	100%	100%	SM
BASTIDE MEDICAL IBERSALUD	Sta Perpetua de Mogoda (Barcelone), Espagne	B66964123	51%	51%	IG
BASTIDE MEDICAL SUISSE	Lausanne, Suisse	CHE-101.791.445	100%	100%	IG
BASTIDE TUNISIE	Tunis, Tunisie	B01101842017	49%	49%	MEE
BAYWATER HEALTHCARE UK	Crewe (Cheshire), Royaume-Uni	8 425 363	100%	96%	IG
BCG	Gallargues le Montueux (30), France	812 348 878	70%	42%	IG
BFC MEDICAL	Talant (21), France	790 608 855	100%	100%	IG
BIMEDA	Bachenbülach, Suisse	CHE-107.959.306	100%	100%	IG
BORDO2 MEDICAL	Le Haillan (33), France	391 349 768	100%	100%	IG
BUSINESS ON THE GO	Manchester, Royaume-Uni	8 563 213	100%	100%	IG
LORAIR (CARDAIR)	Metz (57), France	539 275 578	100%	100%	IG
CENTRE DE STOMATHERAPIE	Toulouse (31), France	312 367 824	100%	100%	IG
CICA PLUS	Caissargues (30), France	799 289 327	100%	100%	IG
CICADUM	Caissargues (30), France	528 384 043	51%	51%	IG
CONFORT IS	Caissargues (30), France	342 086 915	100%	100%	IG
CORSICA SANTE	Vallecalle (20), France	818 245 300	63%	63%	IG
DIAB Santé	Gallargues le Montueux (30), France	790 199 111	60%	60%	IG
DIABVIE	Caissargues (30), France	821 068 657	100%	100%	IG
DOM'Air	Caissargues (30), France	478 148 752	80%	80%	IG
DORGE MEDIC	Jemeppe-sur-Sambre, Belgique	0443 678 988	100%	100%	IG
DYNA MEDICAL	Abrest (03), France	455 935 038	100%	100%	IG
DYNAVIE	Montrouge (92), France	530 924 950	100%	100%	IG
ENTEDOM	Epinal (88), France	433 848 694	100%	100%	IG
EXPERF AQUITAINE	Canéjan (33), France	753 104 017	100%	87%	IG
EXPERF CENTRE	Rochechouart (37), France	844 553 339	80%	69%	IG
EXPERF LANGUEDOC ROUSSILLON	Pérols (34), France	522 237 866	100%	87%	IG
EXPERF NORD	Lesquin (59), France	804 567 857	100%	87%	IG
EXPERF NORS EST	Pont-a-Mousson (54), France	888 831 724	100%	87%	IG
EXPERF PACA	Cuers (83), France	528 316 128	100%	87%	IG
EXPERF RHONE ALPES	Champagne-au-Mont d'Or (69), France	539 158 766	100%	87%	IG
EXPERF VAUCLUSE DROME	Avignon (84), France	753 159 458	100%	87%	IG
EXPRESSPOLY	Marseille (13), France	838 040 145	99%	99%	IG
FB CONSULT	Sèvres (92), France	520 298 571	100%	100%	IG
HOSPITALISATION A DOMICILE	Bouc Bel Air (13), France	409 050 523	100%	100%	IG
HUMAN'AIR MEDICAL	Couéron (44), France	448 980 300	100%	100%	IG
INTUS HEALTHCARE LTD	Crewe (Cheshire), Royaume-Uni	5 269 182	100%	96%	IG
IPAD MEDICAL	Saint Thibery (34), France	539 161 000	100%	100%	IG
KEYLAB MEDICALSL	Barcelone, Espagne	B61053922	100%	100%	IG
LIVRAMEDOM	Paris (75), France	493 055 263	100%	100%	IG
MAINTIEN A DOMICILE	Bouc Bel Air (13), France	428 902 449	100%	100%	IG
MEDICAL PLUS	Baie Mahault (97), France	505 325 746	100%	100%	IG
MEDSOFT	Caissargues (30), France	504 933 862	100%	100%	IG
NEUMOTECNOLOGIAS SL	Barcelone, Espagne	B61408597	90%	90%	IG
NEW MEDICAL CONCEPT	Meyreuil (13), France	514 656 594	87%	87%	IG

# Chapitre 3

## Etats financiers consolidés et Annexes

Société	Siège social	N° Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
OMNIDOM	Marseille (13), France	530 808 377	100%	100%	IG
OUEST MEDICAL R	Marly-Le-Roi (78), France	752 468 892	100%	100%	IG
PRAXIMED	Romanel sur Lausanne, Suisse	CHE-107.030.698	100%	100%	IG
PROMEFA	Lausane, Suisse	CHE-107.455.595	100%	100%	IG
SANTELYNES	Orgeval (78), France	494 860 497	100%	100%	IG
SB FORMATION	Caissargues (30), France	750 641 748	100%	100%	IG
SERVICE OXYGENE	Bouc Bel Air (13), France	403 026 586	100%	100%	IG
SERVICE OXYGENE 31	Merville (31), France	420 483 158	90%	90%	IG
SERVICE OXYGENE LOIRET SO_45	Bouc Bel Air (13), France	883 120 230	70%	70%	IG
SERVICE OXYGENE OUEST SO_79	Bouc Bel Air (13), France	852 237 239	80%	80%	IG
SODIMED	Romanel sur Lausanne, Suisse	CHE-101.369.804	100%	100%	IG
SPHERE SANTE	Sartrouville (78), France	493 342 562	100%	100%	IG
TCM Pharma	Caissargues (30), France	448 930 677	100%	100%	IG
ULIMED	Abrest (03), France	444 892 277	94%	94%	IG
UP TO DATE	Champs-Sur-Mame (77), France	419 952 577	100%	100%	IG
UP TO DATE CENTRE	Saint-Priest-Sous-Aixe (87), France	421 522 830	100%	100%	IG
ATOOUTSOIN	Seichamps (54), France	812 663 631	70%	61%	IG
DIAB SANTE ALPES	Grenoble (38), France	894 033 323	76%	76%	IG
DIAB SANTE RHONE	Limonest (69), France	893 803 247	76%	76%	IG
DISTRIMED	Cuers (83), France	352 004 550	70%	70%	IG
HOME RESPI	Le Port Marly (78), France	820 415 032	100%	100%	IG
BR CAEN	Caissargues (30), France	890 485 576	90%	90%	IG
BR SAVOIES	Caissargues (30), France	890 484 264	95%	95%	IG
BR BAYONNE	Caissargues (30), France	890 281 098	75%	75%	IG
BR AVEYRON	Caissargues (30), France	893 848 366	95%	95%	IG
BR ALSACE	Caissargues (30), France	893 884 841	100%	100%	IG
SAAD Perfusion	Oberhausbergen (67), France	539 678 979	100%	100%	IG
CARE Service	Avignon (84), France	902 067 289	51%	51%	IG
MAXICARE	Palaiseau (91), France	849 620 026	70%	70%	IG
Medpro Respiratory Care	Canada		100%	100%	IG
Healthy Heart Sleep Company Inc.	Canada		100%	100%	IG
SELENIS SANTE	Caissargues (30), France	900 719 659	100%	100%	IG
CORSICA SANTE 2A	Biguglia (20), France	885 306 258	80%	50%	IG
EXPERF ALSACE	Niederhausbergen (67), France	913 176 350	90%	78%	IG
BASTIDE CANADA HOLDING	Canada		100%	100%	IG
CORSIMED	Caissargues (30), France	848 830 386	63%	63%	IG
B2 (INSUDOM)	Caissargues (30), France	892 281 791	51%	51%	IG

# Chapitre 3

## Etats financiers consolidés et Annexes

### 6.27 Honoraires des contrôleurs légaux

Les honoraires des contrôleurs légaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	KPMG				DELOITTE				EY			
	Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage	
	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2021
<b>Honoraires versés au titre de la mission légale</b>												
- Émetteur	75	95	37%	58%	68	95	69%	79%	75	0	100%	0%
- Filiales intégrées globalement	87	60	43%	37%	31	25	31%	21%	0	0	0%	0%
<b>Prestations et diligences directement liées</b>												
- Émetteur	40	9			0	0	0%		0		0%	
<i>SACC rendus lors de l'acquisition d'entreprises (NEP 9060)</i>	40	9										
<b>Autres</b>												
- Filiales intégrées globalement		0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
<b>Total</b>	<b>202</b>	<b>164</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>99</b>	<b>120</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>